



La Défense, le 12 janvier 2018

MESSAGE 2018 - 03

Rapport Défenseur des droits MO au regard des règles de déontologie

Cher(e)s collègues,

Nous vous proposons de trouver ci-joint pour votre parfaite information, le rapport du Défenseur des droits sur le maintien de l'ordre au regard de la déontologie ([cliquez sur le lien](#)).

En septembre dernier, nous vous avons transmis le compte-rendu de notre rencontre avec l'adjointe du Défenseur des droits en charge de la déontologie dans le domaine de la sécurité, dans le cadre de la **mission conduite sur les pratiques de maintien de l'ordre en France**, en préparation de ce fameux rapport (après saisine du précédent président de l'Assemblée nationale en février 2017).

Soucieux de ne pas laisser travestir les réalités auxquelles nous sommes confrontés, nous nous étions efforcés d'appréhender ce domaine complexe et majeur avec l'approche la plus large possible, à la fois stratégique et technique, sur la base des contributions éclairantes que nous avons pu solliciter auprès de certains d'entre vous.

Pour mémoire, nous vous transmettons également à nouveau le compte rendu alors établi.

Nous restons bien évidemment à votre écoute pour toute remarque que ce nouveau [rapport](#) pourra susciter, préoccupés par le souci de conserver des moyens d'action pour les forces de police en des situations parfois très dégradées et dangereuses pour les personnels.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Le secrétariat général du SCPN